

2) MARIE, née à Luxembourg le 22-11-1613, épousa le 8-11-1633 en premières noces Jean Guillaume d'ARNOULT, seigneur de Schengen, fils du vice-président du Conseil provincial, et en secondes noces Raphaël de LOHINEL, dont une fille, Odile, qui eut pour premier mari (1675) Ernest, baron de Suys, seigneur de Montquintin, chambellan de l'Electeur de Cologne, et pour second mari Michel, comte de Jaubert, brigadier des armées de France (16bis).

Un acte du 26-9-1656 traite d'une obligation de 100 patagons à 48 sols pièce au profit de M^{me} de Loinel à charge de Thomas de Ryaville et de Jeanne Bidart (v. fasc. XIV). Le remboursement de cette dette se fit le même jour que celui concernant le prêt accordé par la mère de Marie d'Huart (29-5-1674) (17).

Le 9-6-1662, Marie d'Huart, « femme de Léonelle, sergent-major au régiment Gye », figure comme parraine au baptême de Jean-Henri, fils des époux Louis de la Neufeforge-d'Anethan (18).

Le 12-12-1665, une transaction fut signée entre les familles Raville et Lohimel : Otto-Hartard de Raville, seigneur de Meilbourg et ses gendre et fille, les époux J. E. de Seraing de Hollogne-Claude Marguerite de Raville cèdent au lieutenant-colonel Raphaël de Lohinél et son épouse pour 450 patagons à 48 sols pièce, leur tiers des rentes de Noerdange et Buschdorf, engagées par le marquis de Bade (v. fasc. XIV) (19).

Retenons que Lohinél était lieutenant-colonel du régiment d'infanterie allemand dont le marquis Hermann de Bade était le commandant depuis le 28-3-1671 et qui se trouvait dans la forteresse de Luxembourg jusques et y compris le siège de 1684 (20). Il figure sur la liste des mécènes du Collège des Jésuites (20 bis).

Le 31-3-1686, Claude-Marguerite de Raville et son second mari Nicolas Bodlet cèdent pour 639 écus leur tiers de l'engagère des rentes susmentionnées au comte et à la comtesse de Brias de Hollenfels. Ceux-ci payeront 512 patagons à la dame Huart, veuve du lieutenant-colonel de Lohinél et le reste, soit 127 patagons, aux vendeurs (21).

Bernard lui attira les reproches du P. Mathias Hauzeur, célèbre recollet wallon, et ceux du P. Bertrand Tissier, prieur et réformateur de l'abbaye de Boune-Fontaine ; ce dernier en vint même à considérer l'ouvrage du P. Ignace comme injurieux à saint Bernard et favorable à Jansenius. Ces critiques ayant suscité d'assez vertes répliques de la part d'Ignace d'Huart, on est allé à prétendre — sans pouvoir fournir de preuves écrites — qu'elles furent condamnées par Innocent X en 1654. Toujours est-il que le père d'Huart quitta l'abbaye d'Aulne en 1656, pour être chargé de la direction des religieuses bernardines de Vivegnies où il mourut le 19-4-1661 (16).

*) M. BLUM (Bibl. luxbg., t. I, p. 466) semble ne pas vouloir attribuer à d'Huart les 2 compositions laissées à l'état de manuscrit et citées par Neyen et Ed. Van Even (Biogr. Nat. de Belgique, t. IV, 1887, p. 586) qui fait naître Huart à Neerfinter, canton de Tirlemont.